

L'homme qui vendait son nom aux femmes

Ses 7 mariages lui valent de bien curieuses mésaventures

Pour vingt livres, M. Latazarus, cuisinier, sans travail, épousa l'année dernière à Londres, une jeune fille qui désirait acquiescer la nationalité anglaise et qui fut présentée par un inconnu rencontré dans un bar.

La cérémonie terminée devant le plus proche pasteur, et après avoir trinqué à la santé des nouveaux époux, on se sépara et Latazarus ne revit jamais plus son épouse dont il ignorait d'ailleurs et la véritable nationalité, et le véritable nom.

Un nouveau métier. Quelques temps après cette union, l'inconnu du bar eut de nouveau recours à la complaisance du cuisinier.

Et Latazarus, toujours dépourvu de pécu-ne, voulut bien encore pour vingt livres — l'était son prix — servir de pseudo-fiancé.

Ce nouveau mariage se déroula devant un autre pasteur. Le mari ad hoc toucha ses vingt livres arrosées par les congratulations d'usage et chacun retourna à ses affaires.

Dans la suite quatre fois encore Latazarus joua le rôle d'époux bénévoles, gagnant à cette agréable occupation, une centaine de livres, sans jamais s'être demandé comment le recruteur matrimonial était entré en relations avec les jeunes étrangères et quel intérêt il avait à leur acquiescer ainsi, sans coup férir, la nationalité britannique.

Pourquoi chercher à savoir ? N'est-ce pas la curiosité qui perdit nos premiers parents ?

Un mariage consommé. La vie coulait calme pour le cuisinier quand le malheur voulut que la dernière des épousées, une jeune Française au nom prestigieux de Mlle Passe, séduite, après coup, peut-être par l'élégance du cuisinier, voulut consommer le mariage.

La nouvelle et tendre épouse s'en alla donc vivre quelques jours avec l'excellent époux heureux, n'en doutant point, de pousser cette fois son mariage jusqu'à l'aboutissement normal.

Mais quel'un troubla la fête. Mais, où l'affaire se corse, c'est que Latazarus avait totalement oublié qu'il s'était haqué véritablement marié et avec une Anglaise. Or si la femme légitime avait quitté son domicile conjugal parce que son mari dépassait à boire tout ce qu'elle apportait à la maison, elle ne put admettre qu'une autre eût l'insolente prétention de prendre sa place.

Et voilà pourquoi Latazarus est poursuivi comme... « sextiplex » si l'on peut dire !

Deux aviateurs brûlés vifs. Dijon, 15 juin. — Un terrible accident s'est produit à 5 heures du soir près de Commarin à un Bréguet venant de Longvic, monté par le mécanicien Palbot, sergent au 32me d'aviation et piloté par le soldat de 2e classe Maroger.

Le moteur ayant des ratés, le pilote dut atterrir vers 8 heures du matin. A 5 heures du soir, ayant réparé, les deux aviateurs reprenaient leur vol. A peine avaient-ils fait 200 mètres, l'appareil allait se jeter contre un arbre, capota et tomba sur le sol où il prit feu. Palbot, originaire du Cher où il est né en 1901, a été brûlé vif. Quant à Maroger, de la classe 20, né à Commarin, il a été grièvement brûlé que c'est dans un état désespéré qu'il a été transporté à l'hôpital de Dijon.

Un fiancé voleur à Fouquieres-lez-Lens. Il dépouilla son amie et son frère après les avoir endormis au chloroforme.

La nuit, les époux Tocquiot Florent, demeurant rue de Chaumont, à Fouquieres-lez-Lens, ont été victimes d'un vol de 3.264 francs, montant des dommages de guerre qu'ils venaient de toucher.

Voici comment le vol fut commis : Marie Tocquiot, qui devait se marier très prochainement avec un sieur Loquet Georges, 25 ans, d'origine belge, habitait chez son frère avec son futur ; tous couchaient dans la même chambre.

Par des moyens d'intoxication au chloroforme, Loquet put désorienter le domicile, la nuit, sans être entendu et en emportant les 3.264 francs qui se trouvaient dans une des poches du veston de Tocquiot.

A leur réveil, Tocquiot et sa sœur s'aperçurent de la disparition de Loquet et furent aussitôt pris de vomissements. Le docteur Minet fut aussitôt requis pour leur donner ses soins. Le vol fut constaté par la suite.

La gendarmerie de Billy-Montigny, informée, a ouvert une enquête.

Le vicomte belge a-t-il tué la riche demoiselle ? Bruxelles, 15 juin. — Le 12 mai dernier succédait inopinément à Gand, Mlle Coppie-tiers l'Wallant, âgée de 35 ans.

Le jour de l'enterrement, la police judiciaire faisait transporter le cercueil à l'hôpital et ordonnait l'autopsie. Cette mesure était prise à la suite d'une lettre reçue par le Parquet dans laquelle la sœur de la défunte portait de graves accusations contre le vicomte Maulou, beau-frère de Mlle Coppie-tiers, chez qui elle habitait.

Hier, dans la nuit, la police mettait en état d'arrestation, le vicomte Maulou de Malsières. A l'heure actuelle, on ne sait pas quelles charges pèsent sur lui.

La fortune de Mlle Coppie-tiers est considérable. A son décès, on avait trouvé un testament rédigé en faveur de sa sœur.

UNE GRANDE ŒUVRE REALISEE

Le réseau fluvial du Nord va être reconstitué

Sur les voies navigables réfectionnées du Nord et du Pas-de-Calais le trafic s'intensifie de jour en jour

Dans une région comme celle du Nord, où l'activité économique est particulièrement développée, la prospérité industrielle et commerciale est due surtout à l'importance du réseau des voies de communications qui la desservent.

Que feraient, en effet, les usines, si bien aménagées qu'elles soient, si elle ne disposaient pas des chemins de fer et des canaux pour s'approvisionner ?

Dans le grand problème de la reconstitution des voies de communications qui attirera surtout l'attention des pouvoirs publics, parce que d'elles seules peuvent la renaissance du pays meurtri.

Avec ardeur, on s'attaque donc à la reconstruction des voies ferrées et à la remise en état des canaux.

Dans ce dernier domaine surtout l'œuvre à réaliser était immense. Dans le plan de destruction systématique conçu par les Allemands, les voies navigables figuraient en si bonne place, que pas une d'entre elles ne fut épargnée.

Autant par les explosions que par les obus tous les ouvrages d'art des canaux, leurs ponts, leurs passerelles, leurs digues, leurs chemins de halage, furent détruits et endommagés.

Au lendemain de l'armistice, les ports et les gares d'eau étaient remplis de péniches coulées, les raccourcements de chemins de fer étaient détruits ou enlevés. Quant au matériel de service de la navigation fluviale, il était disparu.

En un mot, la dévastation était complète et la navigation tendue rigoureusement impossible pour une période très longue et indéterminée.

Sur 591 kilomètres de voies navigables que comptait le réseau du Nord, 376 étaient rendus inutilisables.

Le plan de reconstruction ne comportait pas moins de 75 écluses à refaire, 358 ponts et passerelles à réédifier, 90 ouvrages, 131 maisons éclésiastiques, 81 kilomètres de digues, 147 kilomètres de ferrés, 137 kilomètres de défenses de berges et 355 kilomètres de chemins de halage, détruits ou endommagés à réfectionner.

L'œuvre accomplie. Sous l'habile direction de M. Bourgeois, ingénieur en chef de la navigation, secondé d'un personnel dévoué, le service des Ponts et Chaussées, en étroite collaboration avec les services des Régions Libérées, s'attaqua à la tâche et bientôt les péniches, d'abord rares, puis de plus en plus nombreuses, reprirent leur glissement silencieux sur les eaux rendues calmes de nos canaux, ramenant la prospérité et la vie dans les cités riveraines.

L'œuvre à réaliser fut poussée avec une telle activité qu'au 1er janvier 1922 il ne restait plus que 19 kilomètres de canaux à rendre à la navigation.

Quant aux travaux de dragage et de réfection des ouvrages détruits, ils sont pour la plupart terminés, de sorte que le réseau fluvial de la région du Nord est maintenant presque complètement rétabli à son état d'avant guerre.

L'outillage des ports fut remplacé ou réparé et les entreprises de halage reconstituées.

Depuis 1920, le halage électrique fonctionne sur le canal de la Sensée, sur la dérivation de la Scarpe, autour de Douai, et sur la première section de la Deûle.

Sur le canal d'Aire, entre Beuvrin et le rivage bouillier de Béthune, les installations sont en voie d'achèvement et seront remises en marche dans quelques mois au plus tard.

Sur les canaux remis en état de navigabilité, les remorqueurs à vapeur remplacent de plus en plus la désuète traction animale.

Après trois années d'efforts méritoires, le réseau du Nord a repris son rang et contribue maintenant pour sa large part, au relèvement définitif du pays.

Le trafic fluvial. Bien que les canaux aient été rendus à la navigation, le trafic qui s'effectue sur leurs eaux est bien loin encore d'avoir repris son activité d'avant guerre.

Fait réconfortant cependant, qui permet de croire à une prompt amélioration, les statistiques établissent que l'intensification des allées et venues de bateaux s'affirme chaque jour de plus en plus.

En 1921, en effet, le tonnage effectif, passé sur les voies de service, a été trois fois inférieur à celui des années précédant la guerre; mais cependant trois fois supérieur à celui de l'année 1919.

La progression continue dans les mêmes proportions. Les premiers chiffres relevés pour l'année 1922 ouvrent le champ aux plus vastes espoirs. Si les services s'effectuent jusqu'à la fin de l'année dans les proportions actuelles, le tonnage transporté en 1922 atteindra les trois cinquièmes de ce qu'il était avant guerre.

Les causes de la diminution du trafic sont multiples. Elles tiennent surtout à la destruction systématique des usines, des maisons de commerce, des habitations, et surtout des mines de la région.

En 1913, le trafic fluvial était accaparé, dans une proportion des deux tiers, par les houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Or, l'extraction ayant considérablement diminué depuis la guerre, les différentes Compagnies des deux bassins n'expédient, en 1921, par voie d'eau, que 1.900.000 tonnes contre 7.250.000 tonnes en 1912.

D'autre part, les différends fréquents qui s'élevaient entre armateurs et marins, ne sont pas non plus pour favoriser la navigation.

Odieusement exploités par des patrons cupides, les bateliers ont souvent préféré le chômage aux salaires de famine qu'on voulait leur imposer.

Immobilisés pendant des mois dans les gares d'eau, les péniches s'affrantaient et se désagrégeaient, tandis qu'elles auraient pu effectuer des transports profitables au commerce et à l'industrie.

Dans les milieux officiels on se montre cependant optimiste quant à la progression constante du trafic fluvial. On compte, en effet, qu'il aura complètement reconquis son intensité normale vers 1924 ou 1925 au plus tard.

Les résultats déjà acquis témoignent de l'effort accompli. Une belle œuvre ne pouvait s'effectuer que rapidement.

Espérons que la navigation ira s'améliorant de jour en jour, et que notre grand réseau reconstitué et que de plus en plus nombreux les bateaux ramèneront dans leurs flancs rebondis, la vie et la prospérité dans notre beau pays du Nord.

Marcel POLVENT.

Un drame d'amour au Pont-Rouge

Une Maubeugeoise s'est jetée à l'eau sous les yeux de son ami

Un drame rapide s'est déroulé mercredi, vers 8 heures du soir, au lieu dit le « Pont Rouge » à Maubeuge.

Une nommée Dhenry Alfréda, âgée de 31 ans, journalière, demeurant rue Casimir Fournier, n. 16, à Maubeuge, était tourmentée à l'idée qu'un jour, un sieur Zamponi Jacques, 31 ans, comptable, voulait la quitter. Tous deux avaient soupé ensemble vers 7 heures du soir et rien n'avait pu faire prévoir la scène qui allait se dérouler une heure plus tard.

Après avoir pris son repas, Zamponi était allé se promener du côté de la gare avec un jésu au-dessus de la Sambre, lorsqu'il rencontra son amie Dhenry Alfréda, qui était à sa recherche.

Une scène de jalousie éclata entre les deux amants au cours de laquelle la jeune fille descendit en courant le chemin de halage et se jeta dans la Sambre après avoir enjambé le garde fou. Elle coula à pic aussitôt.

Zamponi atterré, se jeta à l'eau pour sauver son amie mais son état l'empêchant de nager — il est mutilé de guerre — il faillit disparaître à son tour. Des passants, par bonheur avaient été témoins de la scène et ils lui jetèrent des cordages ce par quoi il fut sauvé.

Une scène de jalousie éclata entre les deux amants au cours de laquelle la jeune fille descendit en courant le chemin de halage et se jeta dans la Sambre après avoir enjambé le garde fou. Elle coula à pic aussitôt.

Zamponi atterré, se jeta à l'eau pour sauver son amie mais son état l'empêchant de nager — il est mutilé de guerre — il faillit disparaître à son tour. Des passants, par bonheur avaient été témoins de la scène et ils lui jetèrent des cordages ce par quoi il fut sauvé.

Quant aux travaux de dragage et de réfection des ouvrages détruits, ils sont pour la plupart terminés, de sorte que le réseau fluvial de la région du Nord est maintenant presque complètement rétabli à son état d'avant guerre.

L'outillage des ports fut remplacé ou réparé et les entreprises de halage reconstituées.

Depuis 1920, le halage électrique fonctionne sur le canal de la Sensée, sur la dérivation de la Scarpe, autour de Douai, et sur la première section de la Deûle.

Sur le canal d'Aire, entre Beuvrin et le rivage bouillier de Béthune, les installations sont en voie d'achèvement et seront remises en marche dans quelques mois au plus tard.

Sur les canaux remis en état de navigabilité, les remorqueurs à vapeur remplacent de plus en plus la désuète traction animale.

Après trois années d'efforts méritoires, le réseau du Nord a repris son rang et contribue maintenant pour sa large part, au relèvement définitif du pays.

Le trafic fluvial. Bien que les canaux aient été rendus à la navigation, le trafic qui s'effectue sur leurs eaux est bien loin encore d'avoir repris son activité d'avant guerre.

Fait réconfortant cependant, qui permet de croire à une prompt amélioration, les statistiques établissent que l'intensification des allées et venues de bateaux s'affirme chaque jour de plus en plus.

En 1921, en effet, le tonnage effectif, passé sur les voies de service, a été trois fois inférieur à celui des années précédant la guerre; mais cependant trois fois supérieur à celui de l'année 1919.

La progression continue dans les mêmes proportions. Les premiers chiffres relevés pour l'année 1922 ouvrent le champ aux plus vastes espoirs. Si les services s'effectuent jusqu'à la fin de l'année dans les proportions actuelles, le tonnage transporté en 1922 atteindra les trois cinquièmes de ce qu'il était avant guerre.

Les causes de la diminution du trafic sont multiples. Elles tiennent surtout à la destruction systématique des usines, des maisons de commerce, des habitations, et surtout des mines de la région.

En 1913, le trafic fluvial était accaparé, dans une proportion des deux tiers, par les houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Or, l'extraction ayant considérablement diminué depuis la guerre, les différentes Compagnies des deux bassins n'expédient, en 1921, par voie d'eau, que 1.900.000 tonnes contre 7.250.000 tonnes en 1912.

D'autre part, les différends fréquents qui s'élevaient entre armateurs et marins, ne sont pas non plus pour favoriser la navigation.

Odieusement exploités par des patrons cupides, les bateliers ont souvent préféré le chômage aux salaires de famine qu'on voulait leur imposer.

UN GRAND PROCES CRIMINEL

Les témoignages dans l'Affaire Bessarabo

Ceux entendus hier par la Cour d'Assises ont démontré que le premier mari avait peur d'être empoisonné

Paris, 15 juin. — A midi 50, les accusées prirent place à leur banc.

Le président Gilbert déclare l'ouverture des débats et annonce qu'un témoin, Mlle Pelletier, malade depuis quatre semaines, victime d'un commencement d'empoisonnement, ne pourra venir déposer.

Une tentative d'empoisonnement, s'écrie Me de Moro-Giafferi qui vient d'arriver.

Rassurez-vous, Maître, répond le président. Cela ne mérite même pas un commencement d'enquête. (Rires).

Paul Jacques avait la hantise de la mort

C'est M. le lieutenant-colonel Roussel qui prête serment comme témoin. Il a connu Paul Jacques un jour que ce dernier était venu lui demander des renseignements pour les douanes et le Mexique. Des relations s'établirent et Paul Jacques annonça au colonel Roussel, son intention de divorcer.

Cet homme, dit-il, avait une hantise de la mort. Non pour lui, mais pour ses enfants. C'était un brave et honnête garçon et s'il avait vécu, cette malheureuse enfant, ajouta-t-il en regardant Paule Jacques, ne serait pas là.

Mme Bessarabo protesta de son dévouement à son mari Paul Jacques et à ses enfants.

Ni ma fille, ni moi n'avons dépensé sans contrôle, nous n'avons jamais eu d'amants. Mais je n'ai jamais parlé de cela », s'écrie le lieutenant-colonel Roussel.

J'ai déposé sous la foi du serment. J'ai rappelé mes souvenirs et j'ai assez bonne mémoire. Ce que vous m'avez dit, Madame, n'a rien à voir avec ma déposition.

De la poudre dans le potage du mari

Mme Jean Croix, l'ancienne concubine des accusées lorsqu'elles habitaient rue de Sévres nous parle du ménage Paul Jacques et des plaintes du mari contre sa femme.

La concierge raconte qu'une domestique qui se trouvait chez M. Paul Jacques, rue de Sévres, avait vu un soir Mme Paul Jacques mettre une poudre dans le potage de son mari. Bien entendu, c'est un récit que je rapporte là.

M. l'avocat général Mancel annonce alors que l'on a fait des recherches pour trouver cette domestique. Un moment, on crut la découvrir, mais les recherches sont restées sans résultat.

Mme Bessarabo avec une grande volubilité répond que cette domestique était cruelle et trahissait ses enfants.

J'ai dû la renvoyer avec un bon certificat et elle s'est vengée comme elle a pu.

Avec des larmes dans la voix, Mme Bessarabo protesta une fois de plus de son innocence. Ah ! si l'on se référait aux histoires de domestiques dit-elle, que va-t-on entendre ?

L'épicière de la rue de la Tour Maubourg Mme Duval, qui était du même pays que M. Paul Jacques, fut très surprise du suicide de ce dernier. Je n'en revenais pas, dit-elle.

M. l'avocat général se lève.

Le terrible silence

Lorsque les accusées ont fait des aveux, elles ont reconnu l'une et l'autre que Mme Bourin les surprit beaucoup par sa visite violente. A ce moment-là, en effet, Mme Bessarabo brûlait divers objets dans une poêle de la villa et Mlle Paule Jacques se promena un certain temps avec Mlle Bourin pour permettre à sa mère de terminer sa besogne.

Mme Bessarabo s'éleva contre ces prétendus aveux.

La fille, interrogée, ne répond pas.

Toujours le même terrible silence » remarque M. Mancel.

On lit une lettre de M. Gracieux, ce médecin-major actuellement au Mexique, qui Mme Bessarabo accusa de trafiquer avec son mari Weissmann pour des réformes frauduleuses.

Dr Gracieux protesta avec véhémence contre ces assertions, avec la lettre du docteur Gracieux, on en arrive aux témoignages cités par l'accusation pour la disparition de M. Weissmann.

Les témoins cités par l'accusation en ce qui concerne Paul Jacques et son suicide restés mystérieux ont été tous entendus.

L'audience est suspendue à 3 h. 15.

et je me suis souvenue qu'un jour M. Paul Jacques m'avait déclaré : La geuse, elle a voulu m'empoisonner.

Jamais mon mari ne m'a appelé la geuse », s'écrie Mme Bessarabo.

Le Président Gilbert exprime de ne pas s'adresser aux témoins, de façon à éviter les incidents.

Mme Bessarabo se tourne vers les jurés. Je vous assure, Messieurs, que je suis innocente. (Mouvement) et la voix brisée, elle s'assied.

Il avait peur de sa femme

M. Alphonse Legrand, employé de commerce est introduit.

Il a connu M. Paul Jacques, sa femme Mme Legrand était au service de Mme Paule Jacques.

M. Paul Jacques m'a conté qu'il avait peur de sa femme et qu'il craignait d'être empoisonné.

Cette déposition identique aux précédentes provoque les mêmes protestations véhémentes de Mme Bessarabo.

Mme Legrand vient raconter que M. Paul Jacques avait intercepté des lettres que Mme Bessarabo avait des amants et que son mari la redoutait.

Votez, dit-il, doucement observer M. Gilbert a constaté que le ménage au contraire de ce que vous dites était uni.

Ma sœur dit ce qu'elle veut.

Qu'est-ce que vous fessait croire demandé un juré que Mme Bessarabo avait des amants ?

Le témoin préfère ne pas répondre. Finalement, Mme Legrand se décide : Oui, je l'ai vu se promener Square Monge avec des gens. (Hilarité générale).

Je me détruirais

Avant de donner lecture des premières dépositions des témoins qui n'ont pu venir, on a connu également le ménage Paul Jacques.

Si ce n'était pas pour mes enfants, m'a dit un jour M. Paul Jacques, je me détruirais », rapporte le témoin.

Je me détruirais », relève Me de Moro-Giafferi, voilà un témoignage important.

M. l'avocat général annonce lecture de divers décrets de mariage de Mme Morin, sœur de Mme Legrand, qui fait l'éloge du ménage Paul Jacques qu'elle resait plusieurs mois comme domestique.

L'avocat général lit également les déclarations de Mme Tiran, belle-sœur de M. Jacques qui reçut les confidences de ce dernier.

On apprend une fois de plus que Paul Jacques redoutait être empoisonné et que sa femme lui déroba 2.000 francs qui se trouvaient dans une armoire.

Mme la Comtesse de Bellecour qui n'a pu venir, explique par lettre que ses relations avec l'accusée furent purement mondaines. Naturellement, toutes ces lectures attirent des rectifications de détail de Mme Bessarabo.

Parlant par hasard de M. Becker et de son suicide, Mme Bessarabo déclare : J'y reviendrai plus longuement.

Paule Jacques est une victime de sa mère

Mme Pelletier, malade, écrit que Mlle Paule Jacques, bonne, droite, sincère, est une victime de sa mère et qu'elle a dû obéir passivement aux suggestions de celle-ci.

Mlle Paule Jacques n'a aucune observation à présenter à ces divers témoignages.

Un autre témoin, Mme Bourin, également malade, rapporte dans sa déposition la seule visite qu'elle rendit à Mme Bessarabo à Montmorency. Elle entendit ainsi plusieurs accusations contre Mme Bessarabo. C'est un espion qui trahit la France, alla jusqu'à me confier Mme Bessarabo, écrit Mlle Bourin.

Mme Bessarabo fait alors remarquer que cette déclaration a été recueillie deux ans après le drame.

La femme qui faisait se battre les hommes

Elle a fait découvrir une bande de dangereux malfaiteurs

Paris, 15 juin. — L'inspecteur de la Sûreté Bauguerie était convié tout récemment, sans que l'on se doutât de sa qualité, à assister à un match de boxe dans les sous-sols d'un café de Montmartre. Il vint accompagné de son collègue Bonnel.

Le garçon de salle Charles Monin, âgé de 19 ans, demeurant 36, rue Sainte-Marie, et le garçon de café Paul Firminieux, 19 ans, demeurant 19, rue Rouvet, qui se disputaient la même femme, devaient se rencontrer et la lutte promettait d'être ardente. Elle se termina par la défaite de Monin.

Le policier qui assistait au match avait remarqué que les deux rivaux s'étaient servis pour se battre de ces gants en caoutchouc employés par les cambrioleurs pour ne pas laisser d'empreintes.

Lorsque Monin fut relevé, l'inspecteur Bauguerie et son collègue Bonnelle questionnèrent habilement le garçon de café, puis l'amenèrent devant M. Caron, commissaire à la police judiciaire. Il raconta qu'avec Firminieux qui avait dérobé du chloroforme chez un pharmacien du boulevard Richard-Lenoir, ils avaient projeté d'endormir pour les dévaliser quelques bourgeois dont ils résultaient de faire connaître les noms.

Les deux malfaiteurs reconnurent aussi qu'ils avaient cambriolé différents hôtels des rues de Lille et Saint-Merri, des débits de tabac de l'avenue Secrétan et de la rue de Choiseul.

Le produit de leur luit écoulé à vil prix chez un receleur Jean Vilvert, 17 ans, garçon épiciier, 17 bis, avenue Jean Jaurès qui a rejoint les deux voleurs au Dépôt.

Un jeune marié a tué sa belle-mère

Longwy-Bas, 15 juin. — Un nommé Michel Schleimer, âgé de 31 ans, fraiseur, demeurant à Herserange, a tiré deux coups de revolver sur sa femme, née Catherine Craeye, âgée de 18 ans, qui avait quitté et refusé de réintégrer le domicile conjugal.

Un des projectiles a atteint peu grièvement la femme Schleimer, l'autre a blessé la mère de cette dernière, Mme Craeye, née Hélène Krier, qui a été atteinte au ventre, a succombé.

Les époux Schleimer étaient mariés depuis, en 17 mois.

Deux gardiens de la paix rossés par une voleuse

Paris, 15 juin. — Les gardiens Bonquica et Lebrève, du douzième arrondissement, surpris hier après-midi cours de Vincennes, une femme en flagrant délit de vol à l'étalage d'un magasin. Ils l'appréhendèrent mais pendant qu'ils la coulaient au commissariat, elle les frappa violemment à coups de pied au ventre et aux jambes.

Interrogée par le magistrat elle refusa de faire connaître son identité.

Cette femme qui paraît âgée d'une quarantaine d'années, a été envoyée au Dépôt. Les deux gardiens assez grièvement blessés ont dû cesser leur service.

M. Poincaré va prononcer un grand discours politique

Paris, 15 juin. — M. Poincaré présidera, le 1er juillet, le banquet du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

M. Poincaré prononcera à cette occasion un grand discours politique.

Un incendie dans une nature tourquennoise

Le feu qui éclata en trois endroits a fait pour un million et demi de dégâts

Un incendie a failli détruire, jendi matin, une importante usine de Tourcoing.

Vers trois heures du matin, un passant rentra chez lui, aperçut des flammes qui s'échappaient de l'usine Caulier et A. Delacoutre, 15, rue du Dragon. Ces établissements comprennent un peignage et une filature de laine.

En même temps, le veilleur de nuit, M. Hector Casier, voyait des flammes poindre à un autre endroit. Le feu avait éclaté sur trois points différents de l'établissement, au rez-de-chaussée, au premier étage et au troisième, dans les ateliers de filature.

M. Buisine s'en fut